

2013

Célébration du 40^{ème} anniversaire de la création du Centre d'incendie et de secours de Gilette



**Samedi 13 juillet 2013, à partir de 11 heures,
Place de la Mairie à Gilette**

Contact Presse :

- SDIS 06 :

Laurence CALATAYUD – 04.93.22.76.25 - 06.16.91.03.42

laurence.calatayud@sdis06.fr

- Conseil général :

Julie MOZIYAN – 04.97.18.62.07. – 06.45.92.77.51.

jmoziyan@cg06.fr

- Préfecture :

Ingrid ONZON-KEM – 04.93.72.2240. – 06.66.73.43.58.

ingrid.onzon-kem@alpes-maritimes.gouv.fr

Le Centre d'incendie et de secours de Gilette

Créé en 1972, à la suite d'importants feux de forêts, et avec l'approbation du Préfet, le corps de sapeurs-pompiers de Gilette dirigé par l'adjudant Bernard ACCHIARDI est constitué de 22 sapeurs-pompiers.

Formés par les sapeurs-pompiers niçois, les hommes du corps de Gilette interviennent pour la première fois à l'été 1973, sur les communes de Revest, Gilette, Bonson et Castagniers.

Dotés de 4 véhicules d'intervention, ils ne disposeront d'un centre de secours, construit par la commune, qu'en 1975.

Le centre d'incendie et de secours actuel a été réalisé en 1986 en partenariat avec l'office HLM des Alpes-Maritimes.

Il est abrité dans un bâtiment sur lequel sont édifiés par ailleurs 16 logements sociaux.

4 chefs de centre se sont succédé depuis sa création, l'adjudant Bernard ACCHIARDI ayant occupé la fonction de 1972 à 1978, l'adjudant-chef André SCOFFIER de 1978 à 2000, l'adjudant-chef Jean-Claude ROSTAN de 2000 à 2009 et l'adjudant-chef Jean-François CAUVIN depuis le 11 février 2009.

Ce CIS, rattaché au groupement territorial Nord du SDIS 06, est placé sous l'autorité de l'adjudant-chef Jean-François CAUVIN et compte aujourd'hui 27 sapeurs-pompiers volontaires :

- 1 adjudant
- 3 sergents
- 11 caporaux-chefs
- 12 sapeurs

Le CIS de Gilette est doté d'un parc motorisé de 7 véhicules :

- 1 VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes)
- 1 VPSI (véhicule de première intervention sur feu urbain)
- 2 CCFM (camion-citerne feux de forêt)
- 1 VLTT (véhicule léger tout terrain)
- 1 VTU (véhicule pour interventions diverses)
- 1 véhicule de liaison

En 2012 les sapeurs-pompiers de Gilette ont assuré 212 interventions (dont 114 pour la commune) répartis ainsi :

- 71,3% de secours à victimes
- 10,65% d'incendies
- 9,72% d'opérations diverses

Le Groupement Territorial Nord

Ce groupement a été créé en 1986 dans le cadre du Corps Opérationnel Départemental. Il avait pour but de fédérer les Corps volontaires, éloignés des Centres de Secours Principaux (CSP) du moyen et haut pays. Par la suite les Corps du secteur de SAINT-VALLIER et de ceux de la BEVERA et ROYA y furent rattachés.

En 1999, dans le processus de la départementalisation, il fut officialisé en conformité avec la loi sur l'Organisation Territoriale des Services d'Incendie et de Secours –OTSIS -.Le secteur de SAINT-VALLIER fut rattaché au GT OUEST, la BEVERA et la ROYA au GT EST.

Le Lieutenant-Colonel Jean-Luc GIACOBI est le Chef de Groupement Territorial Nord depuis le 1^{er} février 2012.

Son Poste de commandement se situe au Pont Charles Albert à GILLETTE.

La mission essentielle du GT Nord est d'assurer la couverture du secteur qui lui est attribué. Celui-ci à composante rurale et montagnaise, représente la moitié du territoire des Alpes-Maritimes (77 communes sur 163) pour une superficie de 2 331 km². Les voies de communication sont particulièrement sinueuses et dangereuses ; les délais d'acheminement des secours et des renforts sont ainsi souvent rallongés.

Le GT Nord dispose de 22 Centres de première intervention et 4 antennes de premier secours.

Il est composé de **11 sapeurs-pompiers professionnels et de 834 sapeurs-pompiers volontaires** (soit 30% des volontaires du SDIS 06).

Le Groupement territorial Nord assure toutes les interventions sur les 77 communes de son territoire et les gardes renforcées dans les stations de sports d'hiver.

En 2012, il a réalisé 5 875 interventions

Le Groupement territorial Nord prend une part très active au dispositif de mobilisation préventive contre les feux de forêts d'été. Il est appelé en renfort à bon nombre de reprises dans tout le département, dans la région et bien au-delà pour les missions entraînées par les tempêtes, pollutions marines, etc.

Le Nord du groupement, à dominante rurale, est confronté aux risques suivants :

- accidents de sports liés à la haute montagne, cluses et canyons, avalanches, éboulements, mouvements de terrains
- les interventions dans les Etablissements recevant du public très disséminés (restaurants, hôtels, refuges, centres de vacances, maisons de retraite, internats, collèges, etc...). L'effectif de la population augmente considérablement en station de ski (en pleine saison : plus de 50 000 résidents)
- accidents de circulation sur un réseau routier difficile, très fréquenté l'hiver
- accidents dans les tunnels routiers et ferroviaires

L'Est du groupement, à dominante périurbaine, est confronté aux risques suivants :

- accidents de sports liés à la moyenne montagne, cluses et canyons, éboulements, mouvements de terrains
- risques industriels
- les interventions dans les Etablissements recevant du public très disséminés
- accidents de circulation sur un réseau routier difficile, très fréquenté aux heures de pointe DR 6202, D 15, D 2204
- tunnels ferroviaires

Le Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes

Les chiffres clés (au 1^{er} janvier 2013)

1 – LE BUDGET

- Budget primitif 2013 159,70 M€
- BP de fonctionnement 2013 142,40 M€
 - dont frais de personnel 107,85 M€ (soit 75,85 % du budget de fonctionnement)
 - dont formation 1,78 M€
- BP d'investissement 2013 17,30 M€
 - dont politique bâtiminaire 7,72 M€
 - dont véhicules 3,22 M€

Le coût annuel du SDIS par habitant est de 118 € dans les Alpes-maritimes, contre 86 € dans les autres SDIS de 1^{ère} catégorie et 80 € en moyenne nationale

2 – EVOLUTION DU VOLUME BUDGETAIRE

- Budget global 2001 (exécuté) 86,21 M€
- Budget primitif 2013 (voté) 159,70 M€

Progression : 85,25 %

3 – EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL GENERAL

- Année 2001 27.515.000 M€
- Année 2013 (prévue) 74.530.000 M€

Soit une progression de 170,90 %

La participation du Conseil général représente en 2013, 55,15 % du financement des Collectivités territoriales.

4 – LES MOYENS OPERATIONNELS BATIMENTAIRES

75 casernes abritent les personnels d'intervention et les véhicules de secours.

Le plan prévisionnel de rénovation et de construction des casernements, lancé en 2007 et en voie d'achèvement est de 55,31 M€.

A son terme, près de 80 % des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires travailleront dans des équipements neufs ou entièrement rénovés.

La surface du parc immobilier affectée à l'opérationnel était de 84.000 m² en 2000. Elle est aujourd'hui de 100.000 m², soit une progression de 19 %.

5 – LES MOYENS OPERATIONNELS MOTORISES

Le parc automobile comprend 1224 véhicules dont 307 poids lourds et 29 vecteurs nautiques.

Le corps départemental dispose notamment d'un parc de :

- 17 fourgons pompe-tonne (FPT)
- 25 fourgons pompe-tonne léger (FPTL)
- 16 fourgons pompe-tonne léger hors route (FPTL HR)
- 185 camions citernes feux de forêts (CCF) dont :
 - 40 CCFL (léger),
 - 129 CCFM (moyen),
 - 16 CCFS (super).
- 149 véhicules de secours à victime (VSAV)
- 22 véhicules de secours routiers (VSR)
- 16 échelles aériennes
- 15 camions citerne grande capacité (CCGC)

Le nombre « d'équivalents habitants » défendu par un VSAV est de 6 742 dans le 06, contre 12 775 dans les SDIS de 1^{ère} catégorie et 10 225 en moyenne nationale.

Chaque camion citerne feu (CCF) du 06 défend 12 km², contre 22 km² pour les SDIS de 1^{ère} catégorie et 36 km² en moyenne nationale.

6 – LES PERSONNELS

Au 1^{er} janvier 2013 :

- SPP : 1312
- SPV : 2831
- PATS : 474
- Service Civique : 7

Pour 100 000 habitants, les moyens humains du SDIS sont de 327 SPP, contre 320 pour les autres SDIS de 1^{ère} catégorie et 396 pour l'ensemble des SDIS.

7 – LA SOLLICITATION OPERATIONNELLE

- Année 2000 : 88.435 interventions
- Année 2012 : 114.340 interventions

Soit une augmentation de la pression opérationnelle de : 29,26 %.

**En 2012, le SDIS 06 a réalisé 314 interventions par jour
(soit une intervention toutes les 5 minutes)**

En 2011, sur les derniers chiffres communiqués par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, le SDIS 06 a réalisé 314 interventions par jour (soit une intervention toutes les 5 minutes) contre une moyenne de 232 pour les SDIS de 1^{ère} catégorie et de 114 pour tous les SDIS confondus (derniers chiffres comparatifs connus).